

## Annexe 2

### **PUBLICITE REALISEE DANS LE CADRE DE LA REPRISE DE L'ENQUETE PUBLIQUE**

1. Avis d'enquête publique
2. Parutions presse (Sud-ouest et Echos judiciaires girondins)
3. Parutions sur le site internet
4. Affichages et attestation d'affichage
5. Lettre d'information municipale « Cestas Info + »
6. Lettre d'information « Cestas Infos » de juillet 2020

## 1. Avis d'enquête publique

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE LA GIRONDE – COMMUNE DE CESTAS

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE CESTAS  
REPRISE D'ENQUETE PUBLIQUE SUR LA MODIFICATION N° 2 DU PLU  
OUVERTURE A L'URBANISATION DE LA ZONE 2AUY EN VUE DE L'EXTENSION DE LA  
ZONE LOGISTIQUE DE POT AU PIN

Par arrêté N° 167/2020 du 15 mai 2020, le Maire de CESTAS, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la procédure de modification N° 2 du PLU, engagée par une délibération du Conseil Municipal du 25/09/2018 visée en Préfecture de la Gironde le 26/09/2018. Cette enquête publique, initialement prévue en mars 2020, a dû être reportée en raison de l'épidémie de COVID 19.

Cette procédure vise à permettre l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUY de Pot au Pin, en vue de l'extension de la zone logistique du même nom.

Ce dossier a fait l'objet d'une étude environnementale réalisée par le bureau d'études ENVOLIS, d'un avis de l'autorité administrative de l'Etat en matière d'environnement en date du 31/01/2020 et des avis des collectivités territoriales et de leurs groupements mentionnés au V de l'article L.122-1 du code de l'environnement. Ces documents sont annexés au dossier soumis à enquête publique.

Monsieur Sylvain BARET, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Cestas (2, Av du Baron Haussmann – 33610 CESTAS) du **18 juin 2020 à compter de 8h30 au 22 juillet 2020 à 17h inclus**, soit 35 jours consécutifs.

**En raison de la situation sanitaire, l'enquête publique se déroulera dans le strict respect des conditions spécifiques et des gestes barrières définis par un protocole sanitaire d'accueil élaboré à cet effet et annexé à l'arrêté d'enquête publique. Ce protocole sera disponible en mairie et sur le site internet de la commune.**

Les informations concernant ce dossier pourront être demandées à Mme Véronique SAINTOUT, responsable du service urbanisme : tel 05.56.78.13.00.- mail : [urba@mairie-cestas.fr](mailto:urba@mairie-cestas.fr).

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de CESTAS, **uniquement sur rendez-vous** (tel 05 56.78.13.00) une seule personne à la fois, lors de 3 permanences physiques et une permanence mixte, physique et téléphonique, qui se tiendront le :

- **Judi 18 juin 2020 de 9 h à 12 h**
- **Samedi 27 juin 2020 de 10 h à 12 h**
- **Vendredi 10 juillet 2020 de 14 h à 17 h (permanence téléphonique et physique)**
- **Mercredi 22 juillet 2020 de 14 h à 17 h**

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier, au format papier, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé en mairie, **uniquement sur rendez-vous** (05 56 78.13.00). Celles-ci pourront également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur :

- par voie postale : Mairie de Cestas, Service Urbanisme, 2, av du Baron Haussmann – 33610 CESTAS, ou
- par voie informatique, sur la boîte mail : [urba@mairie-cestas.fr](mailto:urba@mairie-cestas.fr).

L'ensemble des observations écrites sera accessible, dans les meilleurs délais, sur le site internet de la mairie de Cestas : [www.mairie-cestas.fr](http://www.mairie-cestas.fr) et consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête public sera également consultable en version numérique gratuitement sur un poste informatique dédié à cet effet, en mairie, **uniquement sur rendez-vous**, et sur le site internet de la mairie de CESTAS dont l'adresse est : [www.mairie-cestas.fr](http://www.mairie-cestas.fr).

Toute personne intéressée pourra à sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Cestas, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête :

- le rapport et les conclusions du commissaire seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à la mairie de Cestas auprès du service urbanisme et sur le site internet de la mairie : [www.mairie-cestas.fr](http://www.mairie-cestas.fr)
- le Conseil municipal de Cestas se prononcera sur l'approbation de cette modification par une délibération motivée ou décidera s'il y a lieu d'y apporter des évolutions en vue de son approbation.

Adresse Postale : BP 9 – 33611 CESTAS



E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com - Plateforme : [annoncelogalepro.echos-judiciaires.com](http://annoncelogalepro.echos-judiciaires.com)  
 Les ÉCHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de la Gironde.  
 Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.  
 Selon Arrêté du 16 décembre 2019 du Ministère de la Culture, l'annonce est facturée de filet à filet à 1,78 € HT la mm/colonne pour 2020 en Aquitaine.

**RECTIFICATION**

ABR & ASSOCIES (REDLINK NOUVELLE AQUITAINE) SELARL d'Avocats :  
 11-13 rue de Gironde - 33000 Bordeaux  
 Tél : 05 35 54 98 12

Référence Greffe : 19/00042

**VENTE AUX ENCHERES**  
**au Tribunal Judiciaire de Bordeaux**  
 au Palais de Justice - 30 rue des Frères Bonis

---

**UN ENSEMBLE**  
**IMMOBILIER**

35 Bourg Sud  
 33540 SAINT-BRICE

**MISE À PRIX : 30 000 €**

**ADJUDICATION LE 02 juillet 2020 à 15 heures**

Le cahier des conditions de vente peut être consulté auprès du greffe du juge de l'adjudication - service des ventes - du Tribunal Judiciaire de Bordeaux et au cabinet de la SELARL d'Avocats poursuivant la vente.

**VISITES SUR PLACE :**  
 08-06-2020 de 10 h à 12 h  
 22-06-2020 de 10 h à 12 h  
 (au lieu du 01-06-2020 de 10 h à 12 h)  
 20001349

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**  
**COMMUNE DE CESTAS**

**Reprise d'enquête publique sur la modification n° 2 du PLU**  
**Ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUJ en vue de l'extension**  
**de la zone logistique de pot au pin**

Par arrêté N° 167/2020 du 15 mai 2020, le Maire de Cestas, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la procédure de modification N° 2 du PLU, engagée par une délibération du Conseil Municipal du 25/09/2018 visée en Préfecture de la Gironde le 26/09/2018. Cette enquête publique, initialement prévue en mars 2020, a dû être reportée en raison de l'épidémie de COVID 19.

Cette procédure vise à permettre l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUJ de Pot au Pin, en vue de l'extension de la zone logistique du même nom.

Ce dossier a fait l'objet d'une étude environnementale réalisée par le bureau d'études ENVIOUS, d'un avis de l'autorité administrative de l'Etat en matière d'environnement en date du 31/01/2020 et des avis des collectivités territoriales et de leurs groupements mentionnés au V de l'article L.123-1 du code de l'environnement. Ces documents sont annexés au dossier soumis à enquête publique.

Monsieur Sylvain BARET, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Cestas (2, Av du Baron Haussmann - 33610 Cestas) du 18 juin 2020 à compter de 8 h 30 au 22 juillet 2020 à 17 h inclus, soit 35 jours consécutifs.

En raison de la situation sanitaire, l'enquête publique se déroulera dans le strict respect des conditions spécifiques et des gestes barrières définis par un protocole sanitaire d'accueil élaboré à cet effet et annexé à l'arrêté d'enquête publique. Ce protocole sera disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

Les informations concernant ce dossier pourront être demandées à Mme Véronique SAINTOUT, responsable du service urbanisme : tel 05 56 78 13 00 - mail : [urba@mairie-cestas.fr](mailto:urba@mairie-cestas.fr).

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Cestas, uniquement sur rendez-vous (tel 05 56 78 13 00) une seule personne à la fois, lors de 3 permanences physiques et une permanence mixte, physique et téléphonique, qui se tiendront le :

- Jeudi 18 juin 2020 de 9 h à 12 h
- Samedi 27 juin 2020 de 10 h à 12 h
- Vendredi 10 juillet 2020 de 14 h à 17 h (permanence téléphonique et physique)
- Mercredi 22 juillet 2020 de 14 h à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier, au format papier, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé en mairie, uniquement sur rendez-vous (05 56 78 13 00). Celles-ci pourront également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur :

- par voie postale : Mairie de Cestas, Service Urbanisme, 2, av du Baron Haussmann - 33610 Cestas, ou
- par voie informatique, sur la boîte mail : [urba@mairie-cestas.fr](mailto:urba@mairie-cestas.fr).

L'ensemble des observations écrites sera accessible, dans les meilleurs délais, sur le site internet de la mairie de Cestas : [www.mairie-cestas.fr](http://www.mairie-cestas.fr) et consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête public sera également consultable en version numérique gratuitement sur un poste informatique dédié à cet effet, en mairie, uniquement sur rendez-vous, et sur le site internet de la mairie de CESTAS dont l'adresse est : [www.mairie-cestas.fr](http://www.mairie-cestas.fr).

Toute personne intéressée pourra à sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Cestas, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête :

- le rapport et les conclusions du commissaire seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à la mairie de Cestas auprès du service urbanisme et sur le site internet de la mairie : [www.mairie-cestas.fr](http://www.mairie-cestas.fr)
- le Conseil municipal de Cestas se prononcera sur l'approbation de cette modification par une délibération motivée ou décidera s'il y a lieu d'y apporter des évolutions en vue de son approbation.

20001322

**APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE**  
**DES TERRITOIRES ET DE LA MER**  
**DE LA GIRONDE**

**SERVICES DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES**

**AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

**Projet de défrichement pour la réalisation du Parc d'Activités Mixte**  
 **rue Toussaint Catros « ancien site Thalès »**  
 **sur la commune de Le Haillan**

La procédure de consultation du public (article L.123-19 du code de l'environnement), sur le projet de défrichement d'une surface de 2,0912 hectares sur la commune de Le Haillan, pour la réalisation d'un parc d'activités mixte, rue Toussaint Catros, sur l'ancien site Thalès, suspendue à compter du 12 mars 2020 pendant la période d'urgence sanitaire, reprendra du lundi 15 juin 2020 jusqu'au lundi 6 juillet 2020.

Le responsable de ce projet est la SCI ALESSRA LE HAILLAN - 8, avenue Hoche - 75008 Paris tél. : 01-76-74-25-03.

Le dossier de demande d'autorisation de défrichement, l'étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Gironde : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes-publiques, consultations du public ».

Les intéressés pourront faire part de leurs observations ou questions à l'adresse mail suivante : [ddm-ipe2@gironde.gouv.fr](mailto:ddm-ipe2@gironde.gouv.fr) jusqu'au 6 juillet 2020 minuit.

Toute observation transmise après la clôture de la participation du public ne pourra pas être prise en considération.

Le dossier sur support papier pourra être consulté à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, service des procédures environnementales - cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33000 Bordeaux.

Toute information complémentaire peut être demandée auprès de ce service tél : 05 56 93 38 43.

A la fin de la participation du public, une synthèse des observations sera rédigée et permettra la prise en considération des observations avant décision. Cette synthèse sera consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr).

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer sur la demande d'autorisation de défrichement sollicitée.

20001321

 **gironde numérique**  
 Le numérique au service des territoires

**AVIS DE MARCHÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE R2131-12 2°**  
**DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

**1 - Pouvoir adjudicateur :**  
**SYNDICAT MIXTE GIRONDE NUMERIQUE**  
 8 rue du Corps Franc Pompiers  
 immeuble GIRONDE, Hoz du Dalle, 33000 Bordeaux.

**2 - Objet du marché : Marché N°2020-0**

**3 - Mise à disposition du logiciel libre OPENDEMANDE.**

**3 - Forme du marché :** Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande.

**4 - Durée du marché :** Conformément à l'article L2125-1 du Code de la Commande Publique, le présent accord-cadre débute à compter de sa date de notification pour une durée de 4 ans.

**5 - Montant du marché :** L'accord-cadre est conclu pour un montant maximum de 200 000 € HT.

**6 - Type de procédure :** Procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

20001348

**WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM**

**29 Mai 2020 : première parution journal « Les échos judiciaires girondins »**



**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE  
COMMUNE DE CESTAS**  
Reprise d'enquête publique sur la modification n° 2 du PLU  
Ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUJ en vue de l'extension  
de la zone logistique de pot au pin

Par arrêté N° 1677/2020 du 15 mai 2020, le Maire de Cestas, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la procédure de modification N° 2 du PLU, engagée par une délibération du Conseil Municipal du 25/09/2019 visée en Préfecture de la Gironde le 26/09/2019. Cette enquête publique, initialement prévue en mars 2020, a dû être reportée en raison de l'épidémie de COVID 19.

Cette procédure vise à permettre l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUJ de Pot au Pin, en vue de l'extension de la zone logistique du même nom.

Ce dossier a fait l'objet d'une étude environnementale réalisée par le bureau d'études ENVOLIS, d'un avis de l'autorité administrative de l'Etat en matière d'environnement en date du 31/01/2020 et des avis des collectivités territoriales et de leurs groupements mentionnés au V de l'article L.122-1 du code de l'environnement. Ces documents sont annexés au dossier soumis à enquête publique.

Monsieur Sylvain BARET, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Cestas (2, Av du Baron Haussmann - 33610 Cestas) du 18 juin 2020 à compter de 8 h 30 au 22 juillet 2020 à 17 h inclus, soit 35 jours consécutifs.

En raison de la situation sanitaire, l'enquête publique se déroulera dans le strict respect des conditions sanitaires et des gestes barrières définis par un protocole sanitaire d'accueil élaboré à cet effet et annexé à l'avis de l'enquête publique. Ce protocole sera disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

Les informations concernant ce dossier pourront être demandées à Mme Véronique SAINTOUT, responsable du service urbanisme : tel 05 56 78 13 00 - mail : urba@mairie-cestas.fr.

La commissaire enquêteur recevra en mairie de Cestas, uniquement sur rendez-vous (tel 05 56 78 13 00) une seule personne à la fois, lors de 3 permanences physiques et une permanence mixte, physique et téléphonique, qui se tiendront le :

- Jeudi 18 juin 2020 de 8 h à 12 h
- Samedi 27 juin 2020 de 10 h à 12 h
- Vendredi 10 juillet 2020 de 14 h à 17 h (permanence téléphonique et physique)
- Mercredi 23 juillet 2020 de 14 h à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier, au format papier, et consulter ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé en mairie, uniquement sur rendez-vous (05 56 78 13 00). Ces-ci pourront également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur :

- par voie postale : Mairie de Cestas, Service Urbanisme, 2, av du Baron Haussmann - 33610 Cestas, ou
- par voie informatique, sur la boîte mail : urba@mairie-cestas.fr.

L'ensemble des observations écrites sera accessible, dans les meilleurs délais, sur le site internet de la mairie de Cestas : www.mairie-cestas.fr et consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable en version numérique gratuitement sur un poste informatique dédié à cet effet, en mairie, uniquement sur rendez-vous, et sur le site internet de la mairie de CESTAS dont l'adresse est : www.mairie-cestas.fr.

Toute personne intéressée pourra à sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Cestas, dès la publication de l'avis de l'ouverture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête :

- le rapport et les conclusions du commissaire seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à la mairie de Cestas auprès du service urbanisme et sur le site internet de la mairie : www.mairie-cestas.fr

- le Conseil municipal de Cestas se prononcera sur l'approbation de cette modification par une délibération motivée ou déclinée s'il y a lieu d'y apporter des évolutions en vue de son approbation.

20001545

**ECHOS**  
JUDICIAIRES GIRONDINS

**ABONNEMENT**

1 AN D'ABONNEMENT 65 € TTC SOIT 52 NUMÉROS  
3 MOIS D'ABONNEMENT 41 € TTC SOIT 26 NUMÉROS  
3 MOIS D'ABONNEMENT 27 € TTC SOIT 13 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_  
PRÉNOM \_\_\_\_\_  
ENTREPRISE \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
EMAIL \_\_\_\_\_  
TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à recroquer accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS les Fondations CS 1160 - 3300 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS  
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

**CONSTITUTIONS**

Par ASSP du 22/04/2020, il a été constitué une SARL dénommée SETCO. Siège social: 7 allées de Chartres, 33000, Bordeaux. Capital: 100€. Objet: commerce de détail de vêtements prêt-à-porter, de textiles et d'accessoires tels que prêt-à-porter, impression à la demande. Vente par internet. Gérance: M. Iheo cosset, 13 avenue de la bourlaie 33138 Lanton; M. benoit cosset, 5 lieu dit bel air du moine 17130 Courpignac. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX. 20EJ07350

Par ASSP en date du 12/05/2020, il a été constitué une SASU dénommée : **SYSTÈME ELITE**

Siège social : 19 AVENUE INDOONESIE 33590 GRAYAN-ET-L'HOPITAL. Capital : 10 € Objet social : MARKETING RELATIONNEL. Président : M PAQUJAY JUAN, THIBAL M, demeurant 19 AVENUE INDOONESIE 33590 GRAYAN-ET-L'HOPITAL élu pour une durée de 99 ans. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. 20EJ07367

Par ASSP du 18/05/20, il a été constitué une SAS à capital variable dénommée EMERALDE. Siège social: 12 rue du 11 novembre 33510 Andernos les bains. Capital minimum:100€, capital initial:100 €, capital maximum:5000€. Objet:Agence de communication sur tout support numérique ou télévisuel. Développement d'application à mode information ou payante. ... Régie de communication, commercialisation de la vente de spot pub sur des supports tels que la radio, de écrans TV, ou des supports numériques Événementiel, créations d'événements ou en complément d'événement assistant. Président: M. christian riglar, 12 rue du 11 novembre 33510 Andernos les bains. Durée:99 ans.Immatriculation au RCS de BORDEAUX. 20EJ07587

Par ASSP du 19/05/20, il a été constitué une SAS dénommée MCE ANGERS. Siège social: 9 allée de Chartres 33000 Bordeaux. Capital: 1 000€. Objet: La société aura pour objet l'exercice et destination d'une clientèle privée, professionnelle et publique de toute activité se rapportant à l'énergie et à l'environnement incluant de façon non limitative, le négoce, le courtage, l'intermédiation, la distribution, la commercialisation et la production de tous produits et de tous services se rapportant aux énergies. Président: M. GUILLAUME ROJAUD, 79 ter boulevard de la reine 78000 Versailles. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX. 20EJ07887

Par acte SSP du 27/05/2020, il a été constitué une SAS à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **LM DEVELOPMENT**  
Objet social : Commercialisation et/ou la distribution de marques, produits, événementiel, maroquinerie, mobilier

Siège social : 152 Rue Camille Godard, 33000 Bordeaux.

Capital minimum : 300 €  
Capital initial : 300 €  
Capital maximum : 1.000.000 €  
Durée : 99 ans

Président : SAS LM DIFFUSION, SAS au capital de 300 euros, ayant son siège social 152 RUE CAMILLE GOGARD LM DIFFUSION TM, 33000 Bordeaux, 938 657 294 RCS de Bordeaux

Directeur Général : M. DACOSTA NOBLE Geoffrey, demeurant 10 Rue du néfuit, 33520 Bruges

Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre d'actions, chaque action donnant droit à un vote.

Clauses d'agrément : Cession libre entre associée ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au RCS de Bordeaux 20EJ08860

Cabinet d'expertise comptable  
**BILAN POSITIF**  
Bordeaux - 05 56 52 73 57  
www.bilanpositif.com

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte SSP en date du 21/05/2020, il a été constitué la Société SONMEZ :  
Dénomination sociale : SONMEZ  
Forme sociale : SASU  
Capital: 1000 €  
Siège social : 12 rue Esprit des Lois 33000 Bordeaux  
Objet : Tous travaux de pose, de revêtement de carrelage, peinture et sols divers.  
Président : M. Mustafa KILIC demeurant 12 rue Garpontays aptt 17 33800 Bordeaux

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires. Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.  
Durée de la société : 99 ans  
Pour avis 20EJ07765

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte sous seing privé en date du 30 mars 2020, enregistré le 13 mai 2020 auprès du Service départemental de l'enregistrement de Bordeaux, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : - SPERO -  
FORME : Société par Actions Simplifiée  
CAPITAL : 350.000 Euros  
SIÈGE : 68, Cours des Girondins - 33500 LIBOURNE  
OBJET : la prise de participation et la gestion active de sociétés et d'entreprises  
DURÉE : 99 années

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quote part du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

TRANSMISSIONS D'ACTION : Les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés réunissant au moins les trois quarts des actions. La transmission des actions émises par la société s'opère par un virement de compte à compte sur production d'un ordre de mouvement inscrit sur le registre des mouvements côté et paraphé.

PRESIDENT : Monsieur Julien PI-CHOFF, né le 13 mai 1983 à HONG KONG (CHINE), de nationalité française, demeurant 68, Cours des Girondins - 33500 LIBOURNE  
IMMATRICULATION : R.C.S. LI-BOURNE 20EJ08185

**CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/06/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : SCI 98 BIS COURS DES GIRONDINS. Forme sociale : SCI. Au capital de : 1000 €, divisé en 100 actions numéraire libérées. Siège social : 98 bis cours de Verdun à BORDEAUX (33).  
Objet : Acquisition, revente, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant.  
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.  
Président : M. Nicolas GALIAN demeurant 21 rue Dourou à TALENCE (33)

Pour avis 20EJ08752

### **3. Site internet de la commune – page d'accueil**

#### **3.1 Page d'accueil de la commune le 29/05/2020**

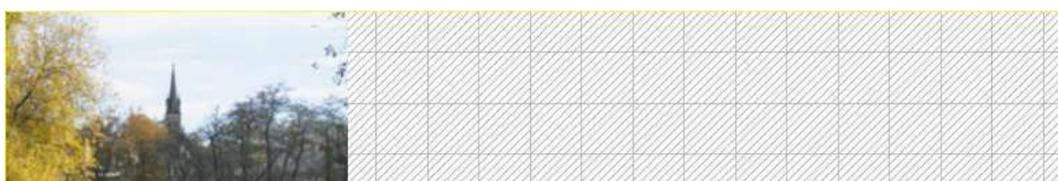


#### **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Reprise de l'enquête publique concernant la modification N°2 du PLU En raison de l'urgence

#### **3.2 « Lire la suite » renvoie à la page suivante :**

##### **➤ Jusqu'au 18 juin 2020**



#### **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**Reprise de l'enquête publique concernant la modification N°2 du PLU**

En raison de l'urgence sanitaire pour cause du Covid 19, l'enquête publique concernant la modification N°2 du PLU qui devait se tenir du 27 mars au 30 avril 2020, a été suspendue puis repoussée

Elle concerne **L'OUVERTURE A L'URBANISATION DE LA ZONE 2AUY EN VUE DE L'EXTENSION DE LA ZONE LOGISTIQUE DE POT AU PIN**

Elle reprend désormais .

L'enquête aura lieu du **18 juin au 22 juillet 2020**

>>> Téléchargez [l'avis de réouverture de l'enquête](#)

Elle se tiendra sous des conditions particulières liées à l'application des gestes barrière.

Vous pouvez dès à présent consulter ci dessous, le protocole sanitaire mis en place pour cette consultation

>>> téléchargez le [protocole sanitaire](#)

## ➤ A compter du 18 juin 2020



### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

#### Reprise de l'enquête publique concernant la modification N°2 du PLU

En raison de l'urgence sanitaire pour cause du Covid 19, l'enquête publique concernant la modification N°2 du PLU qui devait se tenir du 27 mars au 30 avril 2020, a été suspendue puis repoussée

Elle concerne L'OUVERTURE A L'URBANISATION DE LA ZONE 2AUJ EN VUE DE L'EXTENSION DE LA ZONE LOGISTIQUE DE POT AU PIN

Elle reprend désormais .  
L'enquête aura lieu du 18 juin au 22 juillet 2020

>>> Téléchargez [l'avis de réouverture de l'enquête](#)

Elle se tiendra sous des conditions particulières liées à l'application des gestes barrière.

Vous pouvez dès à présent consulter ci dessous, le protocole sanitaire mis en place pour cette consultation

>>> téléchargez le [protocole sanitaire](#)

- [Délibération engageant la procédure](#)
- [Délibération définissant les modalités de la concertation sur l'évaluation environnementale](#)
- [Évaluation environnementale](#)
- [Résumé non technique](#)
- [Délibération approuvant le bilan de la concertation](#)
- [Bilan de la concertation](#)
- [Rapport de présentation](#)
- [Exposé des motifs](#)
- [Orientation d'aménagement et de programmation \(OAP\)](#)
- [Avis des PPA](#)
- [tableau récapitulatif des avis des PPA](#)
- [Règlement du PLU complet](#)
- [Règlement de la zone IAU et IAUJ](#)
- [annexes rapport présentation PLU](#)
- [désignation commissaire enquêteur](#)
- [Arrêté de mise à l'enquête publique](#)

#### PARUTIONS

- [Parution journal Sud Ouest du 21 mai 2020](#)
- [Parution Echos Judiciaires](#)
- [Parution journal Sud Ouest du 18 juin 2020](#)
- [Parution Echos Judiciaires du 18 juin 2020](#)

#### 📍 VOTRE MAIRIE

MAIRIE DE CESTAS : 05 56 78 13 00  
2 avenue du baron Haussmann - 33610 CESTAS

Pendant la crise sanitaire :  
Depuis le 11 mai, l'ensemble des services municipaux a repris les activités.  
A partir du 2 juin l'accueil du public sera assuré sur rendez-vous pour tous les services.  
Le standard téléphonique 05 56 78 13 00 assure l'accueil téléphonique de 9h à 17h.

#### AGENDA CULTUREL 2019-2020

>>> Consultez la programmation détaillée de la saison culturelle "Canéjan-Cestas" 2019-2020. Suivez toute l'actualité culturelle sur facebook / <https://www.facebook.com/cestras.culture>

#### LA FEUILLE DU MOIS : "CESTAS INFO"

Toute l'actualité de la commune : événements, sorties, spectacles...

#### LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE CESTAS INFO+

Le supplément numérique de la feuille du mois "Cestas Info+" ...

#### 4. Affichages

##### 4.1 Constat du samedi 27 juin 2020



Porte mairie principale



Porte mairie ajointe Gazinet



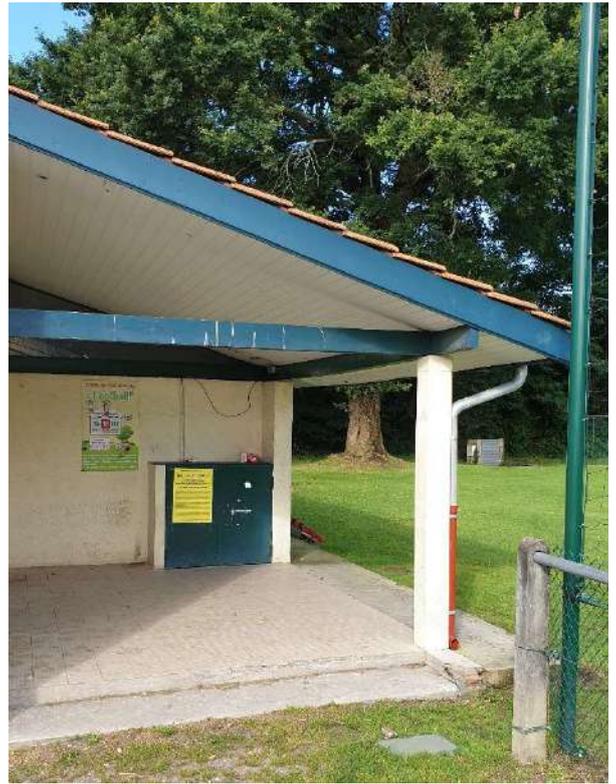
Site du projet



Poste de Réjouis



**Maison de quartier Pierroton**



**Maison de quartier TOCTOUCAU**

## 4.2 Attestation d'affichage

ARRONDISSEMENT de BORDEAUX

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE

le 03/06/2020

de

**CESTAS**

Téléphone 05.56.78.13.00  
Télécopie 05.57.83.59.64  
Mail : urba@mairie-cestas.fr

**Objet : modification N° 2 du PLU  
OUVERTURE A L'URBANISATION DE LA ZONE 2AUY DE POT AU PIN  
ATTESTATION D'AFFICHAGE – MISE EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET  
DE LA MAIRIE DE CESTAS - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Je soussigné, Pierre DUCOUT, Maire de Cestas,

### ATTESTE

Que l'avis prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification N° 2 du PLU de la commune de Cestas portant sur l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUY de Pot au Pin a fait l'objet d'un affichage réglementaire le 2 JUIN 2020 :

- sur le terrain de l'opération future à Pot au Pin
- à la maison de quartier de Toctoucau
- à la maison de quartier de Pierroton
- à la mairie annexe de Gazinet
- à la poste de Rejouit
- à la Mairie de Cestas

Ainsi qu'une mise en ligne, à compter du 28/05/2020, sur le site internet de la mairie de Cestas : mairie-cestas.fr.

POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT

Pour le maire  
L'Adjoint délégué à l'urbanisme



Henri CELAN

Adresse Postale : BP 9 – 33611 CESTAS

Affichage en date du 02 juin 2020 cadre enquête publique



Affichage sur le site de pot au pin à CESTAS



Vue du panneau affiché sur le site de pot au pin à CESTAS.



Affichage chemin d'accès salle de pierroton à CESTAS .





Affichage mairie annexe de CESTAS -gazinet



Affichage poste de réjouit à CESTAS-Réjouit



Affichage Mairie de CESTAS

## 5. Lettre d'information numérique municipale « Cestas info + »

A compter du 23 juin, une **lettre d'information numérique** comprenant une information sur la modification n°2 du PLU a été intégrée en page d'accueil du site internet de la commune et transmise par mail aux 3000 abonnés que compte le site internet.

The screenshot shows the homepage of the Mairie de Cestas website. The header includes the name 'Mairie de Cestas' and a search bar. Below the header is a navigation menu with categories like 'ACCUEIL', 'VOTRE VILLE', 'VOS DEMARCHES', etc. A sidebar on the left lists various municipal services. The main content area is titled 'ACCUEIL' and contains several news items with images and titles such as 'Conseil municipal', 'INFOS SERVICE EDUCATION (MAJ 18/06/20)', 'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE', 'INSCRIPTIONS SCOLAIRES et PERISCOLAIRES (MAJ du 11/06/20)', 'TRANSPORT SCOLAIRE', and 'COMPTE FAMILLE - RESERVATIONS SERVICES (MAJ du 22/06/20)'. On the right side, there are sections for 'VOTRE MAIRIE', 'AGENDA CULTUREL 2019-2020', 'LA FEUILLE DU MOIS : "CESTAS INFO"', and 'LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE CESTAS INFO+'. The 'LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE CESTAS INFO+' section is circled in red and contains the text: 'Le supplément numérique de la feuille du mois "Cestas Info+" ...'.

L'ouverture de cette lettre d'information conduit à la page suivante :

The screenshot shows the 'Cestas Info +' page on the Mairie de Cestas website. The page features a navigation menu and a sidebar. The main content area is titled 'CESTAS INFO +' and contains a list of links for various newsletters. A red circle highlights the link for 'Cestas Info + : Lettre d'information municipale en ligne : Spécial Modification 2 du PLU'. Below this link is a list of other newsletters, including 'Lettre spéciale Covid19 N°4', 'Lettre spéciale Covid19 N°3', 'Lettre spéciale Covid19 N°2', 'Lettre spéciale Covid19 N°1', 'N° 136', 'N° 135', 'N° 134', 'N° 133', 'N° 132', 'N° 131', 'N° 130', 'N° 129', 'N° 128', 'N° 127', 'N° 126', 'N° 124 - spéciale Vœux', and 'N° 124'.

Le contenu de cette information « Spécial Modification 2 du PLU » est le suivant :

## CESTAS INFO + : SPÉCIAL MODIFICATION 2 DU PLU



Après le coup d'arrêt, dû à la crise sanitaire du Covid19, REPRISE DE L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LA MODIFICATION N° 2 DU PLU

### OUVERTURE A L'URBANISATION DE LA ZONE 2AUJ EN VUE DE L'EXTENSION DE LA ZONE LOGISTIQUE DE POT AU PIN

Du 18 juin au 22 juillet 2020 à 17 h inclus

En raison de la situation sanitaire, l'enquête publique se déroulera dans le strict respect des conditions spécifiques et des gestes barrières définis par un protocole sanitaire d'accueil élaboré à cet effet et annexé à l'arrêté d'enquête publique. Ce protocole sera disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

téléchargez le [protocole sanitaire](#)

#### INFORMATIONS CONCERNANT LE DOSSIER

Les informations concernant ce dossier pourront être demandées

service urbanisme : tel [05.56.78.13.00](tel:05.56.78.13.00) - mail : [urba@mairie-cestas.fr](mailto:urba@mairie-cestas.fr).

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de CESTAS, uniquement sur rendez-vous (tel [05.56.78.13.00](tel:05.56.78.13.00)) une seule personne à la fois, lors de 3 permanences physiques et une permanence mixte, physique et téléphonique, qui se tiendront le :

- Jeudi 18 juin 2020 de 9 h à 12 h

- Samedi 27 juin 2020 de 10 h à 12 h

- Vendredi 10 juillet 2020 de 14 h à 17 h (permanence téléphonique et physique)

- Mercredi 22 juillet 2020 de 14 h à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier, au format papier, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé en mairie, uniquement sur rendez-vous ([05.56.78.13.00](tel:05.56.78.13.00)). Celles-ci pourront également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur :

- par voie postale : Mairie de Cestas, Service Urbanisme, 2, av du Baron Haussmann - 33610 CESTAS, ou

- par voie informatique, sur la boîte mail : [urba@mairie-cestas.fr](mailto:urba@mairie-cestas.fr).

L'ensemble des observations écrites sera accessible, dans les meilleurs délais, sur le site internet de la mairie de Cestas : [www.mairie-cestas.fr](http://www.mairie-cestas.fr) et consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête public sera également consultable en version numérique gratuitement sur un poste informatique dédié à cet effet, en mairie, uniquement sur rendez-vous, et sur le site internet de la mairie de CESTAS dont l'adresse est : [www.mairie-cestas.fr](http://www.mairie-cestas.fr).

Toute personne intéressée pourra à sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Cestas, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

.../...

#### En quoi consiste cette enquête publique ?

le projet d'aménagement est soumis à l'étude, ainsi que les impacts et mesures envisagées pour permettre l'insertion du projet dans son environnement.

Le projet concerné par cette étude consiste en la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cestas (Gironde), sur une surface d'environ 52,8 ha. Cette modification a pour objectif l'extension de la zone d'activités de « Pot au Pin » située au sud de la commune le long de l'A63. Les caractéristiques du projet sont les suivantes :

- Extension de la zone d'activités existante « Pot au Pin » sur une surface d'environ 52,8 ha ;
- Plusieurs lots seront créés sur cette emprise ;
- Une voie principale de desserte et deux giratoires : à l'extrémité de la voie de desserte et sur le chemin du Pot au Pin ;
- Présences d'espaces verts de 10% au sein de lots et des bandes végétalisées en bordure de l'A63 et en bordure de la voie interne qui sera créé.

#### Découvrir le contenu de l'enquête publique

- [Délibération engageant la procédure](#)
- [Délibération définissant les modalités de la concertation sur l'évaluation environnementale](#)
- [Évaluation environnementale](#)
- [Résumé non technique](#)
- [Délibération approuvant le bilan de la concertation](#)
- [Bilan de la concertation](#)
- [Rapport de présentation](#)
- [Exposé des motifs](#)
- [Orientation d'aménagement et de programmation \(OAP\)](#)
- [Avis des PPA](#)
- [tableau récapitulatif des avis des PPA](#)
- [Règlement du PLU complet](#)
- [Règlement de la zone IAU et IAUJ](#)
- [annexes rapport présentation PLU](#)
- [désignation commissaire enquêteur](#)
- [Arrêté de mise à l'enquête publique](#)

#### PARUTIONS

- [Parution Journal Sud Ouest du 21 mai 2020](#)
- [Parution Echos Judiciaires](#)
- [Parution Journal Sud Ouest du 18 juin 2020](#)
- [Parution Echos Judiciaires du 18 juin 2020](#)

La modification du PLU entraîne un changement de zonage

ainsi ce secteur est actuellement classé au PLU en zone 2AUJ du PLU, zone d'urbanisation future "fermée" nécessitant une procédure de modification du PLU pour permettre son ouverture à l'urbanisation.

A terme, à l'issue de l'achèvement de la procédure ce secteur sera classé en zone IAUJ du PLU destiné à l'accueil d'activités diverses industrielles et logistiques.

## 6. Lettre d'information papier « Cestas infos » de juillet 2020

Le 30 juin, une lettre d'information papier « Cestas infos », reproduisant en seconde page l'avis de reprise de l'enquête publique, a été distribuée aux administrés de la commune.

**JUILLET 2020**

www.mairie-cestas.fr  
Site officiel de la Mairie de Cestas

Programmations sous réserve des directives gouvernementales de lutte contre le COVID-19

# CESTAS INFOS

## L'Agenda de Juillet

**6 juillet** Collecte de sang avec l'EFS  
Halle Polyvalente du Bouzet de 15h30 à 19h

**24 ou 28 juillet** Projection en plein air du film **Le Roi Lion** - Cestas Bourg  
(voir encart)

**26 juillet** Vente solidaire de la Commission Humanitaire du Comité de Jumelage de Cestas/Reinheim (voir encart)



**Pierre DUCOUT**  
Maire de Cestas

Madame, Monsieur, Cher(e) Concitoyen,

Nous avons été et nous sommes toujours touchés par l'épidémie mondiale du Covid-19 qui avec le confinement strict et nécessaire a réduit voire bloqué la vie économique et sociale pendant près de 3 mois. Le comportement de tous a été exemplaire et permet aujourd'hui dans un cadre de déconfinement progressif d'espérer un retour à une situation normale en fin d'année.

L'engagement et la solidarité d'un grand nombre de concitoyens a permis d'apporter tout l'appui nécessaire, particulièrement aux plus fragiles : nos aînés.

Je veux remercier tous les soignants, les près de 200 couturières et couturiers bénévoles pour la confection des masques et l'engagement de tout le personnel municipal : la préparation et le portage des repas, le meilleur accueil possible dans nos écoles, l'accessibilité conservée dans nos forêts...

Nous accompagnons nos entreprises en espérant que l'impact économique soit le plus limité possible.

Enfin, nous voulons permettre la meilleure reprise des activités associatives et culturelles qui participent à la qualité de vie et à la convivialité de notre commune. Notre feuille d'information mensuelle reprend aujourd'hui. En ce sens, sa publication permettra de l'accompagner au mieux.



# INFOS

[www.mairie-cestas.fr](http://www.mairie-cestas.fr)

Site officiel de la Mairie de Cestas

## Service Education Jeunesse Année Scolaire 2020/2021

### Renouvellement des droits d'accès aux Services Périscolaires et Extrascolaires

Les droits ouverts au titre de l'année scolaire 2020/2021 seront exceptionnellement reconduits à l'identique pour l'année scolaire 2020/2021 : pas de nouvelle fiche à remplir.

A la rentrée prochaine, les directeurs de centre d'accueil vous demanderont de vérifier votre dossier.

**POUR LES NOUVEAUX INSCRITS :** Le formulaire vous sera adressé par courriel dans les prochains jours. Il devra être retourné au service Education pour le 10 juillet au plus tard.

*Pour tout renseignement, contactez le service  
Education Jeunesse au 05 56 78 13 00*



## ETE 2020

### Horaires d'ouverture des Services Administratifs Municipaux

#### SERVICES ADMINISTRATIFS sur rendez-vous

A partir Lundi 6 juillet 2020 jusqu'au 14 août 2020

Du lundi au vendredi de 8h à 15h

Permanence jusqu'à 17h

Fermé le samedi et le lundi 13 juillet 2020

#### AGENCE POSTALE de Cestas Réjouis

Du 15 juin jusqu'au 14 août 2020

du Lundi au Vendredi de 9h à 15h

Fermé le samedi et le lundi 13 juillet 2020

## DECHETTERIE COMMUNAUTAIRE

Chemin du 20 Août 1949 - 05 56 78 13 00

A partir du 1<sup>er</sup> juillet la déchetterie fonctionne en accès libre le matin et sur rendez-vous l'après-midi. Pour prendre rendez-vous en ligne se connecter sur <https://rdvd.recyclage.veolia.fr/>

La déchetterie sera fermée le 14 juillet et le 15 août.

**Du LUNDI au DIMANCHE de 8h à 12h**

Matin accès libre sans rendez-vous

**Du LUNDI au SAMEDI de 13h à 18h**

Après-midi accès uniquement sur rendez-vous en ligne

Fermé le Dimanche de 13h à 18h

## Collecte des déchets

Jour férié : 14 juillet et 15 août

Pas de collecte des ordures ménagères

Collecte du tri maintenue

Horaires de collecte :

En prévision des risques de fortes chaleurs, les collectes ayant lieu habituellement l'après-midi sont décalées de 17h à 22h du 29 juin au 13 septembre 2020.

Pour plus d'information : [www.jallesauborde.fr](http://www.jallesauborde.fr)



## La Société de Chasse de Cestas organise : DELIVRANCE DES CARTES DE CHASSE "Droit de chasser" Saison 2020-2021

Samedi 5 Septembre 2020 de 14h à 18h

Samedi 12 Septembre 2020 de 10h à 12h et de 14h à 18h

Cabane de Chasse située chemin d'accès au ball-trap  
(en bordure de l'aérodrome de Cestas)

Visite des territoires : Samedi 5 septembre 2020 à 9h

Rendez-vous : Parking du Collège Cantelande de Cestas

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### COMMUNE DE CESTAS

#### REPRISE D'ENQUETE PUBLIQUE SUR LA

#### MODIFICATION N° 2 DU PLU OUVREURE A

#### L'URBANISATION DE LA ZONE ZAUY EN VUE DE L'EXTENSION DE LA ZONE LOGISTIQUE DE POT AU PIN

Par arrêté N° 167/2020 du 15 mai 2020, le Maire de CESTAS, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la procédure de modification N° 2 du PLU, engagée par une délibération du Conseil Municipal du 25/09/2018 visée en Préfecture de la Gironde le 26/09/2018. Cette enquête publique, initialement prévue en mars 2020, a dû être reportée en raison de l'épidémie de COVID 19. Cette procédure vise à permettre l'ouverture à l'urbanisation de la zone ZAUY de Pot au Pin, en vue de l'extension de la zone logistique du même nom.

Ce dossier a fait l'objet d'une étude environnementale réalisée par le bureau d'études ENVOLIS, d'un avis de l'autorité administrative de l'Etat en matière d'environnement en date du 31/01/2020 et des avis des collectivités territoriales et de leurs groupements mentionnés au V de l'article L.122-1 du code de l'environnement. Ces documents sont annexés au dossier soumis à enquête publique. Monsieur Sylvain BARET, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Cestas (2, Av du Baron Haussmann - 33610 CESTAS) du 18 juin 2020 à compter de 8h30 au 22 juillet 2020 à 17h inclus, soit 35 jours consécutifs.

En raison de la situation sanitaire, l'enquête publique se déroulera dans le strict respect des conditions spécifiques et des gestes barrières définis par un protocole sanitaire d'accueil élaboré à cet effet et annexé à l'arrêté d'enquête publique. Ce protocole sera disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

Les informations concernant ce dossier pourront être demandées à Mme Véronique SAINTOUT, responsable du service urbanisme : tél 05.56.78.13.00 - mail : [urba@mairie-cestas.fr](mailto:urba@mairie-cestas.fr).

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de CESTAS, **uniquement sur rendez-vous** (tél 05 56.78.13.00) une seule personne à la fois, lors de 3 permanences physiques et une permanence mixte, physique et téléphonique, qui se tiendront le :

- Jeudi 18 juin 2020 de 9 h à 12 h

- Samedi 27 juin 2020 de 10 h à 12 h

- Vendredi 10 juillet 2020 de 14 h à 17 h

(permanence téléphonique et physique)

- Mercredi 22 juillet 2020 de 14 h à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier, au format papier, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé en mairie, **uniquement sur rendez-vous (05 56 78 13 00)**. Celles-ci pourront également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur :

- par voie postale : Mairie de Cestas, Service Urbanisme, 2 av du Baron Haussmann - 33610 CESTAS, ou par voie informatique, sur la boîte mail : [urba@mairie-cestas.fr](mailto:urba@mairie-cestas.fr).

L'ensemble des observations écrites sera accessible, dans les meilleurs délais, sur le site internet de la mairie de Cestas :

[www.mairie-cestas.fr](http://www.mairie-cestas.fr) et consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête public sera également consultable en version numérique gratuitement sur un poste informatique dédié à cet effet, en mairie, **uniquement sur rendez-vous**, et sur le site internet de la mairie de CESTAS dont l'adresse est : [www.mairie-cestas.fr](http://www.mairie-cestas.fr).

Toute personne intéressée pourra à sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Cestas, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête :

- le rapport et les conclusions du commissaire seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à la mairie de Cestas auprès du service urbanisme et sur le site internet de la mairie : [www.mairie-cestas.fr](http://www.mairie-cestas.fr)

- le Conseil municipal de Cestas se prononcera sur l'approbation de cette modification par une délibération motivée ou décidera s'il y a lieu d'y apporter des évolutions en vue de son approbation.